|  |  |
| --- | --- |
| **LOGO COLLECTIVITE** | **N°**……………**Arrêté portant modification de la durée hebdomadaire de travail****(jusqu’à 10% du temps de travail, sans perte de l’affiliation CNRACL)***ET (le cas échéant) Intégration dans le cadre d’emplois des \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_* *(si nouvelle durée hebdomadaire égale ou supérieure à 17h30)*M Grade  |

Le Maire de la Commune de *(ou le Président de)* .................................................,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu la délibération en date du ........................... créant un emploi de …………………………………………………… à raison de ……… heures hebdomadaires à compter du .....................................,

Vu la déclaration de vacance d’emploi faite auprès du centre de gestion, et enregistrée au n° ……………………,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1 : A compter du ....................................... la durée hebdomadaire de travail de
M …………………………………… occupant l’emploi de ........................................................................, est portée de ………/35e à ………/35e.

M……………………………… est intégré(e) dans le cadre d’emplois des ………………………… *(le cas échéant, si nouvelle durée hebdomadaire égale ou supérieure à 17h30)*.

M……………………………… est affilié(e) à la CNRACL *(le cas échéant, si nouvelle durée hebdomadaire égale ou supérieure à 28h00)*.

**ARTICLE 2 :** Le Secrétaire Général (*ou le Directeur Général des Services*) est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera transmis au représentant de l’Etat et notifié à l’agent.

Ampliation adressée :

 - au Président du Centre de Gestion de la Charente

 - au Comptable de la collectivité

 - à la CNRACL (le cas échéant)

 Fait à………………………,

 le……………………………

 Prénom, Nom et qualité du signataire

|  |
| --- |
| Le Maire (*ou le Président*),- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de POITIERS (86) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.Ce recours peut être déposé sur l’application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)Notifié le ……………………………..Signature de l’agent : |